



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
Copie(s) de documents administratifs

Ce formulaire concerne toute demande de copie d'actes créateurs de droit. Il doit être envoyé à dad@departement06.fr

Quel que soit le type d'acte, toutes les informations doivent être indiquées. À défaut la recherche ne sera pas engagée. Toute facture, s'il y a lieu, devra être réglée à réception des documents.

Demandeur (nom, nom société) :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :

Date de l'acte :

Noms des parties :

Adresse du bien :

Acte notarié

Nom du notaire :

Date de l'acte :

Fournir une autorisation du notaire successeur pour un acte de moins de 75 ans

Acte translatif transcrit au bureau des hypothèques

Type d'acte :

vente

règlement de copropriété

Autre

achat

procès-verbal d'adjudication

cahier des charges

saisie immobilière

Bureau :

Bureau unique de Nice, janvier 1823 au 31 mars 1914

1^{er} Bureau de Nice du 1^{er} avril 1914 au 31 décembre 1955 : Nice, Falicon, La Trinité, Saint-André-de-La-Roche

2^e Bureau de Nice du 1^{er} avril 1914 au 31 décembre 1955 : autres communes

Bureau unique de Grasse, 1800 au 31 décembre 1955

n° du volume :

n° de formalité :

date de la transcription :

Déclaration de succession

Nom et prénom de la personne décédée :

Date de décès :

Adresse de la dernière résidence :

Jugement de divorce

Tribunal de grande instance de Nice, date :

Tribunal de grande instance de Grasse, date :

Noms des parties :

Association inactive (loi 1901)

Nom de l'association :

N° de dossier (facultatif) :

Autre recherche : *vous pouvez aussi l'adresser sur courriel libre en précisant vos coordonnées complètes*

Rappel sur l'archivage des permis de construire :

Seules les communes sont tenues d'assurer la conservation intégrale de la série débutant en 1947 et sa communication. La série provenant de la DDE (direction départementale de l'équipement) ou DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) est détruite après un délai de 10 ans, après clôture du dossier. Seule une sélection est conservée aux Archives départementales à titre d'échantillon.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la base de données des archives administratives après 1940 :

<http://www.basesdocumentaires-cg06.fr/os-html/adam/home.html>

**Archives départementales des Alpes-Maritimes, Bât. Charles-Ginésy, CADAM,
147 boulevard du Mercantour, 06206 Nice cedex 3. Tél. : 04.97.18.61.71**